LA BOUSSOLE DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE EN SANTÉ

Votre guide pour améliorer l'impact environnemental des Systèmes d'Information en structures de santé.

01 QUEL EST VOTRE RÔLE ?

ETAT

Garant du respect des règles d'interopérabilité, de sécurité et d'éthique par les différents acteurs.

Propose des référentiels et des services socles facilitant le respect de ces règles.

STRUCTURE DE SANTÉ

Organise son environnement de travail numérique selon ses besoins.

Peut accéder simplement et en toute sécurité aux données de suivis patients.

Les solutions et prestations externes achetées respectent-elles les règles socles ?

Mes services internes respectent-ils les règles socles ?

Éthique* | **Sécurité** | **Interopérabilité**

*La notion d'éthique regroupe notamment l'optimisation de l'impact sur l'environnement.

ENTREPRISES PRIVÉES & START-UP D'ETAT

Innovation	Outillage
Réponses aux besoins	Suivre la stratégie ministérielle

USAGERS DU SERVICE DE SANTÉ

Dossier médical	Messagerie
Agenda	Catalogue de services

02 COMMENT METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE ITÉRATIVE ?

MESURER

Mesurer périodiquement et régulièrement l'**empreinte des impacts publiés et négatifs** sur le **cycle de vie de vos services numériques.**

PAR OÙ COMMENCER ?

- Définissez le **rôle**, son **besoin réel** et le **contexte d'utilisation**.
- Identifiez les **indicateurs de performances** pour mesurer les impacts ;
- Listez les **ressources informatiques** nécessaires au bon fonctionnement du service ;
- Définissez les **objectifs et critères d'achat responsable.**

QUELLES RESSOURCES MOBILISER ?

GR2 | Consultants | Développement durable

PILOTER

Avec les mesures et les optimisations mises en place, vous êtes en capacité de procéder à un pilotage responsable de vos systèmes d'informations

PAR OÙ COMMENCER ?

- **Intégrez l'impact environnemental** dans vos KPI et critères décisifs (risques) ;
- **Anticipez les futurs impacts des services numériques** en tenant compte du cycle de l'obsolescence ;
- **Comparez les nouveaux impacts** aux indicateurs de performance définis lors de la phase de pilotage ;
- Apprhendez le futur via une **logique d'amélioration continue** et communiquez.

QUELLES RESSOURCES MOBILISER ?

GR2 | Achats | Empreinte environnementale | Consultants | Développement durable

SENSIBILISER

Pour effectuer une transformation structurelle des manières de travailler et donc d'accroître l'impact de la démarche, il faut **informer et embarquer vos collaborateurs.**

PAR OÙ COMMENCER ?

- Informez sur les **impacts précis** de l'usage (service) ;
- Identifiez des **leviers de réduction d'impacts négatifs** ;
- **Formez** aux labels, aux outils et aux référentiels à prendre en compte ;
- Utilisez **l'intelligence collective** pour faire remonter des leviers du terrain.

QUELLES RESSOURCES MOBILISER ?

GR2 | Achats | Empreinte environnementale | Développement durable

Service existant

OPTIMISER

Dans de nombreux cas, l'impact des services et des infrastructures SI peut être optimisé.

PAR OÙ COMMENCER ?

- **Priorisez les actions** à mettre en place selon l'impact et les ressources nécessaires.
- **Actionnez les leviers.**

QUELLES RESSOURCES MOBILISER ?

GR2 | Consultants | Utilisateurs | Éditeurs environnementaux

Vérifiez l'efficacité des actions menées en comparant les gains en performance obtenus au regard des ressources allouées.

OU

Achat et prestation

ACHETER

Assurez-vous que les solutions (matérielles, logicielles, prestations) respectent la doctrine du numérique en santé.

PAR OÙ COMMENCER ?

- **Identifiez les référentiels et axes stratégiques** spécifiques au type d'achat ;
- **Mettez en avant cet impact** auprès des acteurs de la réduction de l'apport d'offre ;
- Sélectionnez le fournisseur qui offre le **meilleur équilibre coût/impact.**

QUELLES RESSOURCES MOBILISER ?

GR2 | Experts label | Achats | Utilisateurs

OU

Conception en interne

ECO-CONCEVOIR

Les méthodologies et référentiels de conception sont disponibles à tous et à toutes. Lorsque la solution à pour vocation d'être conçue en interne, vous pouvez l'écoconcevoir en toute sérénité.

PAR OÙ COMMENCER ?

- **Formez-vous à l'éco-conception** ; rejoignez la **communauté d'échanges** pour partager et recevoir des conseils pertinents.

QUELLES RESSOURCES MOBILISER ?

GR2 | Experts label | RGESN | Utilisateurs

Comment tendre vers l'achat responsable et l'éco-conception ?

Se poser les questions clés pour adopter une politique d'anti-gaspillage et d'économie circulaire :

Est-ce que le besoin et l'utilité justifient l'achat (bénéfices/risques) ?

Pouvons-nous (re)utiliser une ressource interne en la réaffectant/la réparant/prologeant sa durée de vie ?

Existe-t-il des acteurs proposant des ressources d'occasion ?

La ressource, respecte-t-elle les référentiels définis par l'Etat ?

Que faire des ressources abandonnées ou remplacées ?

Acheter du matériel informatique labellisé

Voici, par exemple, 3 labels conseillés par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

INDICE DE RÉPARABILITÉ	TCO CERTIFIED	EPEAT GOLD/SILVER
Sensibilise sur la **possibilité d'allonger la durée de vie et d'utilisation des appareils** en facilitant leur réparation et incitant les acheteurs à recourir davantage à la **réparation** en cas de panne.	Garants que les produits ont des **impacts environnementaux réduits** tout au long du cycle de vie : • **Efficacité énergétique** lors de l'utilisation du produit • **Réduction des consommations d'énergie** et de la quantité de déchets lors de la fabrication • utilisation de **matières recyclées** • Substances dangereuses limitées • **Réparabilité** de l'ordinateur • **Disponibilité de pièces détachées.**	

La réutilisation de ressources déjà existantes (occasion/reconditionné) aura toujours un meilleur impact que l'achat de matériel neuf, même éco-conçu !

Auditer les logiciels achetés ou conçus en interne

Le Référentiel Général d'Écoconception des Services Numériques (RGESN), propose des actions concrètes à mettre en place en proposant un accompagnement pas à pas, tout au long de la conception de produit numérique.

Découvrir le référentiel RGESN

NumEcoDiag vous permet d'évaluer facilement l'écoconception de votre service ou produit numérique. Développé par la MiNumEcoS, il se base sur les 79 critères du RGESN.

Evaluer mon service/produit avec NumEcoDiag

03 QUELLES ACTIONS POUR QUELS RÉSULTATS ?

Résultat obtenu

Économies d'électricité Jusqu'à 11%

Action mise en place

Couper l'alimentation des ordinateurs en veille au-delà d'une heure d'absence.

Source : ADEME

Résultat obtenu

Diminution la consommation d'énergie l'ordre de 7 à 10%.

Action mise en place

Limiter les recours à la climatisation dans les salles des centres de données, si l'infrastructure du site le permet (passage de 21°C à 23°C).

Source : Ecologie.gouv.fr

Résultat obtenu

Économies d'énergie jusqu'à 80 % et jusqu'à 96 % des émissions de carbone lorsque les énergies achetées par AWS sont à 100 % renouvelables.

Action mise en place

Utiliser une solution de stockage cloud fonctionnant aux énergies renouvelables, plutôt que son propre data center sur site traditionnel.

Source : Rapport Amazon & 451 Research

Résultat obtenu

Amélioration de 50% son bilan environnement

Action mise en place

Rallonger la durée de vie du matériel informatique en passant de 2 à 4 ans.

Source : ADEME

Résultat obtenu

Division par deux du nombre de serveurs nécessaires au fonctionnement du service.

Division par deux de leurs émissions de gaz à effet de serre.

Non construction d'un nouveau data center (~100 millions de dollars)

Action mise en place

Optimiser / compiler le code PHP du site Internet d'un réseau social en C++

Source : GreenIT
Source : Facebook

Vous souhaitez échanger avec nous, partager des exemples, co-construire une communauté d'intérêt ?

Renseignez le formulaire

04 QUELLE EST LA LÉGISLATION ?

Amener les établissements de santé à prendre en compte les enjeux d'anti-gaspillage et d'économie circulaire dans leur politique d'achat.

Obligation légale pour les acteurs publics depuis 2020 et la loi AGEC.

Acheter des produits issus du réemploi ou de la réutilisation !

- Terminaux informatiques
- Ordinateurs portables
- Ordinateurs de bureau
- Accessoires informatiques
- Téléphones mobiles & fixes

Décret n° 2021-254 du 9 mars 2021

Prendre en compte l'indice de réparabilité lors de l'achat public de produits numériques.

Prévoir l'année de l'indice de durabilité (réparabilité, fiabilité, robustesse) au 1er janvier 2026.

Article 35 - LCE n° 2021-1485 du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France

Inciter les acteurs du numérique en santé à limiter leurs impacts négatifs sur l'environnement.

Acheter des logiciels dont la conception permet de limiter la consommation énergétique associée à leur utilisation.

Article 35 - LCE n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

Suivre le référentiel général d'écoconception fixant des critères de conception durable afin de réduire l'empreinte environnementale de ces services

Article 25 - LCE n° 2021-1485 du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France

Découvrez plus d'informations pour améliorer l'impact environnemental de votre SI

VISITEZ LE SITE DE SESAN

Ce document a été éco-conçu par le web. Si vous devez l'imprimer, pensez à le faire en nuances de gris pour en limiter les impacts.

© Tous droits réservés Sesan - Avril 2024